



Opérations de grutage, lancement de travaux de mise en accessibilité de la gare d'Ivry sur Seine 23 mars 2019

Les ivryens et ivryennes avaient rendez-vous le samedi 23 mars 2019 à 10h, place Marcel Cachin, pour assister aux opérations de grutage de la nouvelle passerelle piétonne reliant cette place à un nouvel accès, côté Ivry-Port.

Au-delà des 8 940 usagers quotidiens, ce sont bien les personnes à mobilité réduite qui auront enfin accès en toute autonomie, aux quais de la gare. Cette concrétisation, qui lance les travaux de mise en accessibilité de la gare, doivent se terminer début 2020. Cela signifie aussi en chiffres un investissement de 25,3 millions d'euros financés par Île-de-France Mobilités (42%), la Région Île-de-France (30%), SNCF (22%) et l'Etat (6% correspondant à la part de financement du Schéma Directeur de modernisation des infrastructures et gares du RER C).

La municipalité, qui n'investit pas un euro, a néanmoins eu la bonne idée de demander des accès supplémentaires. Elle a été entendue par les investisseurs cités ci-dessus.

Souhaitons que le cheminement vers les accès de la gare, périmètre et compétence de la ville, soient bien libres d'obstacles : une gare accessible sans cheminement accessible, cela peut être très contraignant et dénué de bon sens !

Discours et actes, ou comment différencier le concret et l'abstrait

Bien représenté, SNCF Réseau a succinctement donné les contours du projet avant les opérations de grutage de la passerelle, regrettant que la mixité hommes/femmes ne soit pas à parité sur l'estrade. La Région et Île de France Mobilités ont, pour leur part, brillé par leur absence.

Elles auraient pu être les seules si l'exécutif local n'avait pas eu un discours n'évoquant pas les personnes à mobilité réduite, qui souvenons-nous, sont les premières concernées par la mise en accessibilité de la gare. De ce point de vue, le rendez-vous est manqué. Les Ivryens n'attendaient pas un discours abstrait de politique générale sur les différents transports à Ivry.

On ne peut que regretter que le premier des élus locaux n'ait pas souhaité (ou pensé ou su) valoriser les actions de sa municipalité en faveur des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Certes, le budget handicap a été réduit fortement mais il doit y avoir quelques actions. L'une d'entre elles est la délibération unanime en conseil municipal, adoptée il y a plus d'un an, d'équiper les commerçants de rampes mobiles, non suivie d'actes, malheureusement pour les Ivryens utilisateurs de fauteuil roulant.

La gare a 119 ans, se modernise et entre de plein pied dans le 21^{ème} siècle. Elle sera équipée :

- de balises sonores (déclenchées par les personnes déficientes visuelles grâce à des télécommandes universelles, les mêmes utilisées pour les feux piétons),
- d'ascenseurs vocalisés,
- de manchons tactiles sur les lisses des mains courantes,
- de bandes d'éveil de la vigilance sur les quais et en haut des escaliers,
- d'une signalétique accessible et d'écrans dont le contraste est supérieur à 70%,
- d'abris de quais accessibles comprenant des espaces dédiés aux utilisateurs de fauteuils roulants...

Nul doute que les Ivryens et Ivryennes apprécieront ce qui concrètement contribue à leur autonomie de déplacement, au moins sur le périmètre de la gare.